

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1) RESERVATION EMPLACEMENT ET HEBERGEMENT LOCATIF.

La réservation d'un emplacement ou d'un hébergement locatif ne devient effective :

- Qu'après la réception du contrat de réservation dûment rempli.
- Et accompagné d'un acompte correspondant à 30 % du montant total du séjour, dans un délai de 7 jours maximum.

La direction se réserve le droit de refuser la réservation dans le cas où les organismes officiels accrédités ne valideraient pas le numéro de Carte bancaire. Après acceptation de la réservation du séjour par la direction du camping (selon les disponibilités), une confirmation de réservation sera retournée au client (E-mail ou courrier).

Le montant du séjour étant calculé d'après les dates de réservation mentionnées sur le contrat et indiqué en euros, TVA comprise. L'attention du client est attirée sur le fait que ne sont pas comprises dans le prix la taxe de séjour et l'éco-participation.

Pour un emplacement, le solde du séjour est payable à l'arrivée et aucune réduction ne sera consentie pour un départ anticipé ou une arrivée retardée. **Pour un hébergement locatif**, le solde du séjour est payable 30 jours avant la date de début du séjour. Passé ce délai, si nous n'avons pas reçu le paiement du solde, nous considérons la réservation annulée et les conditions d'annulation seront appliquées. Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, l'intégralité du montant du séjour sera demandée au client. Aucun remboursement ne sera consenti pour un départ anticipé ou une arrivée retardée. De plus, la taxe de séjour et l'éco-participation seront payables à l'arrivée. L'emplacement ou l'hébergement locatif est strictement personnel et ne pourra en aucun cas, servir à d'autres personnes pour de la sous-location.

2) FRAIS DE DOSSIER.

Pour les hébergements locatifs, des frais de dossier seront facturés pour tout séjour du 7 Juillet au 24 Août 2018.

3) ANNULATION.

Pour toute annulation, par message écrit uniquement (en lettre recommandée avec A.R.), parvenue 30 jours avant la date d'arrivée prévue par le contrat de réservation, le solde ne sera pas facturé au client, mais il sera retenu 15 euros de frais d'annulation. Après cette date, le client sera redevable du solde.

4) RETARD.

En l'absence de message écrit justifiant un retard, l'emplacement ou l'hébergement locatif devient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue par le contrat de réservation (tout emplacement ou hébergement locatif doit être occupé avant 20 heures le jour de l'arrivée), la somme versée reste acquise au camping et le solde sera facturé au client.

5) ACCUEIL DU CLIENT.

A l'arrivée du client, il sera demandé :

- Une pièce d'identité ou passeport ou carte de camping.
- Pour tout hébergement locatif, une caution de 50 euros pour la remise en l'état des lieux et une caution de 250 euros pour le matériel manquant ou détérioré.
- Pour toute location de réfrigérateur, une caution de 50 euros pour la remise en l'état du matériel.

Ces cautions seront restituées au client après état des lieux, le jour du départ, déduction faite des frais éventuels de remise en l'état des lieux et de la valeur du matériel manquant ou détérioré.

6) ARRIVEE ET DEPART.

Les hébergements locatifs sont comptés à la semaine, du Samedi au Samedi, avec remise des clés à partir de 15 H 00 et départ avant 10 H 00 du 7 Juillet au 24 Août 2018. En dehors de cette période, les heures d'arrivée et de départ restent inchangées, les jours d'arrivée et de départ sont libres et les séjours se font à la nuitée avec un minimum de 2 nuits. Les emplacements sont comptés de midi à midi avec des arrivées et des départs tous les jours de la semaine.

7) REGLEMENT INTERIEUR.

Tous les campeurs sont tenus de respecter le règlement intérieur sous peine d'être expulsé par la direction du camping, sans aucun remboursement du montant du séjour.

8) ANIMAUX DOMESTIQUES.

Les animaux domestiques sont admis sur le terrain de camping, sauf races dangereuses, sous réserve de leurs vaccinations à jour. Les animaux doivent être tenus en laisse et ne doivent en aucun cas être laissés seuls. Leurs propriétaires seront chargés d'éliminer les salissures qu'ils pourraient occasionner. Un seul animal est accepté par hébergement locatif, avec son panier.

9) ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION.

Le camping vous propose une assurance Annulation et Interruption facultative dans votre contrat de réservation. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance Campeze Couvert. En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ, par courrier uniquement (en lettre recommandée avec A.R.). Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le www.campez-couvert.com ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

Cette assurance est facultative mais vivement conseillée.

10) ASSURANCE.

Il appartient au client de s'assurer, le camping déclinant toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, catastrophes naturelles...ainsi qu'en cas d'accident relevant de la responsabilité civile du client.

Le client accepte l'emplacement en l'état (arbres, plantations, végétations...)

MODES DE PAIEMENT ACCEPTES A L'ARRIVEE : Espèces, Chèques bancaires sur présentation d'une pièce d'identité, Chèques vacances (ANCV), Cartes bancaires (CB, Visa, Eurocard-Mastercard).

Montant < ou = 14 euros : paiement en Espèces, Chèques bancaires et Chèques vacances.

Montant > 14 euros : paiement en Espèces, Chèques vacances et Cartes bancaires.

Sous réserve explicite des modifications et des fautes d'impression des données, des tarifs et des arrangements.